

# CENTRE HOSPITALIER DE SAINT CALAIS

## MISSION DE DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS DU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT CALAIS

### ***AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE***

#### **MARCHES PUBLIC DE SERVICES**

##### **1 ) NATURE DU MARCHE:**

Marché public de services

##### **2 ) POUVOIR ADJUDICATEUR**

###### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur:**

Nom de l'organisme:

CENTRE HOSPITALIER

2 rue de la Perrine

72120 SAINT CALAIS

Téléphone: 02.43.63.64.65 Fax : 02.43.63.64.68

##### **3 ) OBJET DU MARCHE**

###### **Description succincte:**

Mission de diagnostic accessibilité des bâtiments du Centre Hospitalier de Saint Calais

##### **4 ) NUMERO D'ORDRE**

n° 09-17

**Type de marché de services: 12**

##### **5) CLASSIFICATION CPV**

Objet principal: 74210000

##### **6) LIEU D'EXECUTION:**

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT CALAIS

##### **7) PROCEDURE DE PASSATION :**

## **8) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

### **Quantités:**

Diagnostic accessibilité en application du décret n° 2006-555 du 17/05/2006 de bâtiments d'une surface totale de 16 834 m². (SHON)

**Acceptation des variantes:** Non

## **9) DUREE DES PRESTATIONS :**

4 mois

## **10) DATE DE DEBUT D'EXECUTION :**

Décembre 2009

## **11) CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent:**

- \* Origine du financement:
- \* Les prix seront fermes fonds propres;
- \* paiement par mandat administratif ;
- \* Les comptes seront réglés en une seule fois après l'achèvement complet de la mission
- \* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 50 jours;

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu:

- soit avec un prestataire unique;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

## **12) RETRAIT DU DOSSIER :**

Soit par courrier :

CENTRE HOSPITALIER  
Direction des services économiques  
2 rue de la Perrine  
72120 SAINT CALAIS

Soit par télécopie

02.43.63.64.68

Soit par messagerie électronique

[cellulemarche@ch-saintcalais.fr](mailto:cellulemarche@ch-saintcalais.fr)

## **13) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation juridique - références requises:**

- \* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser le formulaire DC5 téléchargeable sur le site [minefi.gouv.fr](http://minefi.gouv.fr);
- \* La forme juridique du candidat;
- \* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire;
- \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché;

\* La composition de l'équipe, répartition des tâches et compétences des différents intervenants.

**Capacité économique et financière - références requises:**

\* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

\* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises:**

A - Capacités professionnelles:

\* L'indication des titres d'études et professionnels ou les certificats de qualifications professionnelles de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise :

\* Le cas échéant, certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes;

B - Expérience:

Une présentation des principaux diagnostics élaborés au cours de l'année 2007, indiquant notamment l'intitulé de l'opération, le cas échéant son montant, le contenu de la mission exercée, l'importance du projet, la date et le maître de l'ouvrage public ou privé.

C - Capacités techniques:

\* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années;

\* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

**14) CRITERE D'ATTRIBUTION**

Le prix des prestations pondéré à 60%

La note méthodologique pondérée à 40%

**15) ADRESSE OU LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES**

CENTRE HOSPITALIER

2 rue de la Perrine

72120 SAINT CALAIS

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique n'est pas prévue.

L'enveloppe extérieure devra porter les mentions :

"Procédure Adaptée"  
" Mission de diagnostic accessibilité des bâtiments  
du Centre Hospitalier de Saint Calais"  
« **NE PAS OUVRIR** »

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

Le candidat fournira les renseignements concernant sa situation propre et les justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visés à l'article 45 du CMP ainsi que les renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière requises.

Le candidat devra fournir les documents suivants :

- Lettre de candidature (DC4) complété daté et signé;
- Déclaration du candidat (DC5) ) complété daté et signé.
- Liste des références relative aux diagnostics accessibilité et consommation énergétique réalisés par le candidat

- **Un projet de marché** comprenant :

- L'acte d'engagement : cadre ci-joint à compléter, dater et signer par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des prestataire(s) ;  
En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le candidat doit compléter cet acte d'engagement qui sera accompagné des demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement (ces demandes sont formulées dans l'annexe de l'acte d'engagement). Pour chacun des sous-traitants, le candidat devra joindre les renseignements exigés par l'article 114 1° du Code des Marchés Publics (CMP).  
Le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder.
- **Les documents explicatifs**
- Au projet de marché sera joint une note relative aux méthodes que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de sa mission ;
- **Les pièces non contractuelles destinées au jugement de l'offre :**
- La décomposition du prix global forfaitaire : cadre ci-joint à compléter sans modification ;

#### **16) DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :**

6 novembre 2009

#### **17) AUTRES INFORMATIONS**

\* Les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés;

\* Unité monétaire utilisée, l'euro;

\* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions du I de l'article 52 du CMP sont éliminées par Le Pouvoir Adjudicateur ;

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires:

\* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature;

#### **18) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES:**

90 jours

#### **19) PROCEDURE DE RECOURS:**

Instance chargée des procédures de recours auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction d'un recours

Tribunal Administratif

6 allée de la Gloriette

44041 NANTES cedex 01

#### **20) RENSEIGNEMENTS**

Renseignements administratifs

Auprès de ;

CENTRE HOSPITALIER

2 rue de la Perrine

72120 SAINT CALAIS

Monsieur Jean-Louis FOUSSIER

Directeur Adjoint Chargé des Services Economiques

Téléphone : 02.43.63.64.85

Fax : 02.43.63.64.68

Email : [cellulemarche@ch-saintcalais.fr](mailto:cellulemarche@ch-saintcalais.fr)

Renseignements techniques

Auprès de

CENTRE HOSPITALIER

2 rue de la Perrine

72120 SAINT CALAIS

Monsieur Frédéric TESSIER

Technicien Supérieur Hospitalier

Responsable des services techniques

Téléphone : 02.43.63.64.01

Fax : 02.43.63.64.49

Email : [ftessier@ch-saintcalais.fr](mailto:ftessier@ch-saintcalais.fr)

**21) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION:**

16 octobre 2009